

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
12	12	8	9

Séance du 10 mars

L'an deux mil vingt-six, le 10 mars

Convocation
04/03/2026
Date d'affichage
04/03/2026

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : C. DECUYPER – H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – C. GREGOIRE- P. BOYET – C. GUILLAUME

Absent ayant donné pouvoir : W. COLAS à E. TRESCARTES

Absent : A. DEGUY - C. BLARDAT-KATOUI – F. EUSTACHE

Secrétaire : S. GREMY

RESTAURATION DU RETABLE, DU MAITRE-AUTEL ET TABERNACLE ET DU BAS-RELIEF DE L'ÉGLISE : DEMANDES DE SUBVENTIONS COMPLÉMENTAIRES

Vu la délibération du 17 mars 2023 autorisant Mme le Maire à signer le devis de l'entreprise ARCAMS,

Suite à l'intervention récente de l'entreprise et à la pause de l'échafaudage du retable majeur, de nombreux éléments sculptés déposés derrière l'ouvrage ont été trouvés. Il apparaît que ces pièces constitutives du retable sont très intéressantes et en relativement bon état de conservation.

Un devis de 4060 € HT soit 4872 € TTC est proposé par l'entreprise ARCAMS pour rétablir l'ancienne disposition en réalisant le réassemblage et la restauration du décor, en raccord avec le reste des surfaces.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à signer le devis complémentaire de 4060 € HT soit 4872 € TTC, SOLLICITE la DRAC et la Communauté de Communes du Jovinien pour l'obtention de subventions complémentaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

La Secrétaire de séance
Stéphanie GREMY



Le Maire
Catherine DECUYPER


